

Différence entre droit d'accès pour usage personnel et jouissance exclusive d'un garage

Par Ph.Courtois, le 26/01/2019 à 16:10

Bonjour, mon propriétaire se reserve un droit d'accès pour usage personnel du garage sur le terrain de la maison que nous louons, cela veut-il dire qu'il en a la jouissance exclusive ?

Merci